



Interclubs départementaux du 8 février 2009

Autorisation n° 08/09.BOUR.002-IC.D.A-89/DNC.s.

Juges arbitres: Bertrand Marc.

Le club de Joigny accueille cette deuxième journée d'Interclubs Départementaux.

Il y aura une buvette (boissons, sucrés et salés).

Adresse : Gymnase du collège Marie-Noel, rue des champs blancs, 89300 Joigny

Dès votre arrivée (heure convocation!), le capitaine de l'équipe doit aller à la table de marque pour:

- **présenter les licences** et éventuels surclassements
- récupérer la feuille de rencontre à compléter de suite et à redonner à la table de marque

N'oubliez pas que seules les personnes inscrites peuvent jouer. Si vous voulez rajouter quelqu'un à votre feuille d'engagement initiale, vous avez jusqu'au 24 janvier.

Contrairement à ce qui était prvu, pour cette journée **il n'y a que la D2 qui jouera.**

La D1 jouera le 22 mars 2009. Les résultats de la première journée de D2 sont :

Poule 1	1 – Joigny	Poule 2	1 – Sens 2
	2 – Tonnerre 2		2 – Noyers sur Serein
	3 – Stade auxerrois 3		3 – Villeneuve sur Yonne
	4 – Aillant sur Tholon 2		

Les deux premiers de chaque poule se rencontrent pour des demi-finales croisées. Les 3^{ème} et 4^{ème} se rencontrent dans une poule de 3. Pour la journée du 22 mars (où seule la D1 jouera), une convocation sera envoyée ultérieurement.

Pour cette 2^{ème} journée du 8 février 2009, l'ordre des rencontres est le suivant:

D2 poule haute	USJ – BCPN
D2 poule haute	AST2 - SOBC2
D2 poule Basse	SA3– BCV 2
D2 poule haute	Gagnant- gagnant
D2 poule haute	Perdant-Perdant
D2 poule Basse	BCV2- ASB2
D2 poule Basse	SA3 – ASB 2

Les équipes de Joigny, Noyers sur Serein, Tonnerre 2, Sens 2, Auxerre 3 et Villeneuve sur Yonne 2 sont convoquées à 8h30, début des matches à 9h00.

L'équipe d'Aillant sur Tholon 2 est convoqué à 9h30

Pour contacter la commission Interclubs:

téléphone 06.18.94.44.72 (Benoît)

courriel lebendu36@hotmail.com

(merci de mettre dans le « Sujet » ou « Objet » du message: Interclubs)